

RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

L'assurance responsabilité civile professionnelle est l'assurance vie de votre entreprise.

La garantie permet de vous protéger contre les conséquences des erreurs, fautes ou omissions que vous pourriez commettre dans le cadre de votre activité professionnelle et ainsi de sécuriser la pérennité de votre entreprise face à des risques majeurs.

Les garanties du contrat sont larges:

- défaut de performance
- défaut de conseil
- transmission accidentelle de virus
- perte et destruction de données
- violation des droits de propriété intellectuelle (droits d'auteur, logos, marques, images)
- retards accidentels dans la prestation
- dommages aux biens confiés



ISABELLE SIDOUN
CONSEIL EN ASSURANCES

Olam Partners - Groupe CPMS
5 rue Geoffroy Marie - 75009 Paris
LD : 01.77.62.33.55
Email: isabelle.sidoun@mutuelle-et-assurance.net
Orias 07004719